



SilicoSec 15 kg Andermatt France
GTIN: 04260360911576
Lot: 582643
Date de fabrication: 05.10.2023



Andermatt



SilicoSec®

INSECTICIDE DE BIOCONTROLE pour la désinsectisation des locaux et des denrées stockées.

Produit de Biocontrolle inscrit sur la liste biocontrôle DGAL/SDQSPN.

Utilisable en Agriculture Biologique conformément au règlement en vigueur.

ARM N° 2130129

Composition : Silicium (poudre de silice)

Concentration : 1000 g/kg - Silicium (poudre de silice)

Formulation : poudre de silice (7).

N° intrant: 2110292

Sens d'application : SP-T. Ne pas projeter l'eau avec le produit sur les emballages. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des zones de surface. Éviter la contamination sur les systèmes d'évacuation des eaux à partir des canalisations ou des réseaux.

Défaut de rentrée : Non applicable.

RESERVE A UN USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL.

Mode d'action : Au passage de l'insecte sur la poudre, celle-ci adhère aux soies par simple contact. Elle provoque une déshydratation des apodes de la cécidiose, des larves mycophages, qui endommagent le noyau du poisson au bout de quelques heures.

Le noyau de poisson, silencieux alors présente à l'état normal, offre une protection efficace à long terme. Ses propriétés adhésives favorisent le processus de déshydratation des mycophages, sans intérêt de phénomène de réhydratation. Il est à noter que des températures basses, ou une humidité élevée, peuvent entraîner l'effet de SilicoSec® de 1 à 2 jours.

SilicoSec® n'est soumis à aucune dérogation de sa matière active. Les dérives bactériennes sont doublément protégées au cours de stockage grâce aux conditions d'humidité relatives de 40% < 14%.

Conditions relatives aux premières sales (Inhalation) : évitez la présence de la zone d'expansion. Transportez le produit à l'air frais et避er les respirations, consulter un médecin. **Contact avec la peau :** évitez tout contact avec les éléments sols et établis. Enlever et préférence l'épreuve et essuyez le visage, en cas d'intoxication de la peau (coupure, etc.), consulter un médecin. **Contact avec les yeux :** lavez abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes. Si nécessaire, consulter un médecin. **Ingestion :** nez suivi par voie buccale de l'eau. Faire boire abondamment de l'eau, le cas nécessitant consulter un médecin.

En cas d'urgence : appeler le 15 ou le centre毒理学的, puis signaler vos symptômes au réseau MyCrisis. N° Vert 0800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Environnement : lors du nettoyage, les débris doivent pouvoir être éliminés avec les déchets ménagers. Ne pas faire de contamination l'eau avec le produit et les emballages vides.

RECHERCHE D'EMBALLAGE INTERDIT : Évitez les emballages utilisés pour un système de collecte spécifique. Pour l'élimination des produits non utilisables, nous approuvons l'utilisation habilitée pour la collecte et l'élimination des produits disponibles. Andermatt France est partenaire de la filiale RAMPAC.

Stockage : Stockez SilicoSec® hors de portée des enfants, au sec et dans l'emballage d'origine fermé. Gardez à 2 ans à partir de la date de fabrication.

Prévention de l'épidémie et de l'infection :

- l'élimination d'un matériel abîmé et brisé et la mise en œuvre de protections collectives, notamment le premier niveau de prévention contre les risques professionnels, avec le moins au plus de perturbations individuelles,
- le pari de combinaison de travail (délais de 10% pour une usine à 1 ou plusieurs équipes) (ex: 1 usine de sucre, deux ou trois ou plus de personnes) et à un comportement agressif (ex: priorités d'hygiène/ déshydratation),
- les modalités de nettoyage et de stockage des installations de travail et des EPI nécessaires doivent être conformes à leur niveau d'hygiène.

Pour l'épizootie et de l'infection :

- Protéger le plateau de chargement et de déchargement.
- Gants en caoutchouc certifiés EN ISO 274-1/4 et EN 14323-1 + A1 (type II).
- EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27695/1.
- Désoxy comprimé certifié EN 150 (équiv d'un filtre anti-silice, certifié EN 14323-1 de classe P).

IMPORTANT : Garder sur ces lieux les traitements sous les bonnes pratiques agroalimentaires, en tenant compte, sans être responsabilisé, de tout facteur particulier concernant cette mise à jour la configuration des locaux et des matériels, les maladies, les conditions d'hygiène, de propreté, ... à faire tout pour la qualité des produits vendus. Dans leur emballage d'origine ainsi que leur conditionnement l'autorisation de mise en marché de l'Institut chargé de l'agriculture.

(dans le cadre d'un traitement des lieux d'entreposage) :

- Protéger le plateau de chargement, l'application et la phase de sécheresse.
- Gants en caoutchouc certifiés NF EN ISO 274-1/4 et EN 14323-1 + A1 (type II).
- EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27695/1.
- Appareil de protection respiratoire certifié EN 133, EN 137 et EN 14520-1.

Pour le travailleur, portant: lors de la préparation de déshydratation des graines :

- Désoxy comprimé certifié certifié EN 14323-1 + A1 (équiv d'un filtre anti-silice, certifié EN 14323-1 de classe P).
- Sac à main de travail en plastique.
- Gants en caoutchouc certifiés NF EN ISO 274-1/4 et EN 14323-1 + A1 (type II).

Lors de retour dans le local :

- Gants en caoutchouc certifiés NF EN ISO 274-1/4 et EN 14323-1 + A1 (type II).
- EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27695/1.
- Appareil de protection respiratoire certifié EN 133, EN 137 et EN 14520-1.

Risque : 11014002 - Traitements physiques "Déshydratation" Locaux, Structures et Matériels, (destinataires aux Produits d'Origine Végétale)

Dose maximale d'emploi : 10 g/m², 1 seule application

Diffusion pour lutter contre les insectes et les acariens présents sur les matériaux, les structures et dans les locaux de stockage de denrées : pour les exploitations agricoles, les organisations chorales, les zones portuaires, les magasins, les industries de transformation, les caisses, etc. SilicoSec® doit être appliquée au moyen d'un pulvérisateur sur les sols, les murs et les plafonds.

Préparation : Diluer tous les éléments dans un seau. Retirer régulièrement les sols et les émulsions sédimentées (épuration individuelle ou filtre à charbon actif). Les surfaces doivent être si bien et exemptes de poussière.

Technique d'application : SilicoSec® s'applique au moyen d'un pulvérisateur, à un intervalle (en fonction de type produit) de nettoyage. Inclure particulièrement sur les fenêtres, les portes, les placards et les caisses. Il est aussi possible d'appliquer SilicoSec® à l'aide d'un pulvérisateur à eau. Dans ce cas, prendre à un intervalle de 10 % de SilicoSec® dans l'eau et maintenir une agitation régulière de préférence utilisant le filtre du produit. SilicoSec® sera efficace lorsque la solution sera utilisée sur le support vital.

Remarque : L'application encastré de local sera contributive à l'hygiène de l'environnement. Nous recommandons également pour l'élimination des stocks existants après le traitement de local vides, car pour prévenir toute infection par introduction de mycophages, par exemple par l'intermédiaire du matériel agricole. Généralisez également pour tous les lieux de stockage. En cas de risque, il convient donc aussi de protéger les produits stockés.

Risque : 15140104 - Géries "Entretien des Produits Risqués" Recouvre des denrées stockées.

Dose maximale d'emploi : 2 kg/L, 1 seule application

Utilisation pour le stockage des viandes :

Faites faire entre les mycophages, SilicoSec® est appliqué sur les viandes stockées lors de la mise en marche. Ils doivent être préparés entièrement SilicoSec®, pour être enlevé au moins quatre fois.

Technique d'application : SilicoSec® peut être appliquée au moyen d'un pulvérisateur, au moyen d'un filtre, ou à l'aide d'une pompe. Généralisez dans tous les cas le dosage régulier de SilicoSec®. SilicoSec® est également par des moyens mécaniques, utilisant un doigt approprié.

Siels en bâtonnets, assurez inspection et aucun nettoyage ce doit être effectué pendant l'entretien des viandes traitées avec SilicoSec® vers le fond de stockage.

Restriction d'emploi : Les moyens de transport passagers ne peuvent pas être utilisés pour le transport des denrées traitées avec SilicoSec®.

Détenteur de l'homologation : Evita GmbH, Badische Str. 2, 72325 Künzelsau, Allemagne

Distribué par : Andermatt France, 150 Avenue de l'Industrie, BP 4, 44200 Rezé, France, Tél.: 05 44 11 33 04, www.andermatt.fr

Fiche de données de sécurité disponible via Quick-IDS ou sur simple demande.

SilicoSec® is a registered trademark of Evita GmbH, Germany



4 260360 911576

15 kg